

À Lyon, le procès d'un trafic de faux dollars italo-zairois

Le Soir, 8 juillet 1995

Rares départs de Goma vers le Rwanda

Seuls 13 réfugiés hutus sont retournés au Rwanda jeudi d'un camp situé près de Goma, alors que le responsable régional du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a mis en garde contre une explosion de violence si les centaines de milliers de réfugiés ne rentrent pas bientôt chez eux. Un homme, quatre femmes et huit enfants ont quitté le camp de Mugunga, mais deux millions d'autres Rwandais ayant fui en 1994 sont toujours réfugiés dans des camps du Zaïre, de Tanzanie et du Burundi.

Le HCR a repris mercredi son programme de rapatriement volontaire, avec le départ de 20 réfugiés. Ce programme avait été interrompu le 21 avril, le HCR estimant alors que les conditions de retour au Rwanda des Hutus étaient trop dangereuses. « *Une déflagration* » va se produire si la plupart des réfugiés ne rentrent pas dans les quatre à six mois, a averti Joël Boutroue, responsable du HCR pour la région de Goma.

Les 150.000 réfugiés de Mugunga ne veulent, selon leurs chefs, quitter le camp qu'en compagnie des 15.000 soldats de l'ancienne armée rwandaise présents dans le camp. C'est impos-

sible de rentrer, déclare Venant Nturyenabo, ancien professeur. Les gens ont peur de Kagame. A l'état-major des anciens soldats, près de Mugunga, le colonel Juvenal Bahufite déclare vouloir que ses hommes soient intégrés dans la nouvelle armée rwandaise dominée par les Tutsis.

Selon lui, ces hommes sont des réfugiés ordinaires, et non une armée en exil qui attend pour retourner en force au Rwanda. Il a néanmoins reconnu que les anciens soldats étaient toujours là. Les réfugiés hutus, parmi lesquels se trouvent des extrémistes qui ont participé au génocide, craignent des représailles s'ils rentrent au Rwanda.

Procès de Lyon

Par ailleurs, des peines de 6 et 7 ans d'emprisonnement ont été requises vendredi contre deux Camerounais et un Italien qui comparaissent depuis mercredi devant un tribunal de Lyon, pour leur participation à un trafic de faux dollars entre l'Italie et le Zaïre. Michel Di Bitonto, administrateur de société de nationalité italienne, et les deux agents commerciaux camerounais, Emmanuel Sountsa et François Mappah N'Gando, avaient été interpellés en mars 1992 après la dé-

couverte par les policiers dans un appartement de la banlieue lyonnaise de 984.400 dollars en faux billets. Ils ont été remis en liberté en mars 1994 après deux ans de détention provisoire.

Le nom du président zaïrois Mobutu est cité à plusieurs reprises dans le dossier d'instruction, mais aucune preuve de son rôle éventuel n'a été apportée au procès. Dans son réquisitoire, le procureur François Coste s'est limité à préciser le rôle des trois accusés dont les activités commerciales allaient de la vente de médicaments et de

biens immobiliers à celle de vêtements ou de florins. Ils ont exploité le sous-développement des pays africains pour faciliter les trafics et satisfaire leur cupidité, a estimé le procureur.

Les investigations opérées en Italie avaient permis d'établir l'existence d'un important trafic de fausses monnaies vers l'Afrique conduit par une association de malfaiteurs de Palerme et du nord de l'Italie, en relation avec le groupe de Camerounais installés à Lyon et d'autres faux monnayeurs.

(D'après AP, AFP.)